

■ **Entreprise Olivier Martin S. à r.l.**, à La Tour-de-Peilz, CH-550-0159501-3, exploitation d'une entreprise de maçonnerie, carrelages et autres travaux de construction (FOSC du 08.02.1996, p. 778). Statuts modifiés le 24 juin 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration des gérants du 24 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Le capital social de CHF 20'000 se compose désormais de 20 parts sociales de CHF 1'000. Martin Olivier, qui est nommé président, détient désormais 19 parts de CHF 1'000. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.

Registre journalier no 10513 du 01.07.2009
(05120626 / CH-550.0.159.501-3)